

[Texte]

are going to revert to the situation that existed before the Electoral Boundaries Readjustment Act was brought into force when the borders were decided by Members of Parliament, which was not altogether satisfactory, it was very much a partisan affair, we should, I think, proceed on the principle that is laid down of a nonpartisan approach to the drawing of the boundaries.

I confess, however, that Members of Parliament do know something about their own constituencies and the Commissioners ought to pay a little more attention than they have in the past to the comments they get from Members of Parliament. Indeed, I have heard of a case, which has troubled me greatly, and that is where a Member of Parliament's looking at the first map was quite happy and with the result decided to make no representations. He was horrified to find that the Commissioners listened to someone else, redrew the lines in a way that was quite unsatisfactory to the member, he had no chance of making his representations known and he lost the opportunity of influencing them.

Mr. Chairman, my feeling is, however, that we should try to concentrate our attention on the question that is primarily before us, of the number of seats per province and it may be possible in one way or another to improve the procedures, but if we halt the process in an attempt to work out new legislation satisfactory to a majority of the members of this House on the Electoral Boundaries Readjustment Act, I am afraid it will take us more than a few days, indeed, more than a few weeks and months.

**The Chairman:** Mr. Ritchie.

**Mr. Ritchie:** Mr. Chairman, I must say that Mr. Reid did consult me before the call back to Ottawa. It was my feeling that the government should introduce legislation as they are now a majority government, they had settled on the amalgam plan and they intimated they would be introducing it, which gives us a basis to discuss and argue about the merits of it. The problem of redistribution, of course, is that there are 264 ideas about it. We have build into the system quite a few inequities anyway. Where you have the idea of one member, one vote, all things are bound to be arbitrary. I did advance an idea of my own last time which would have kept the House down a little. I am not so sure that it was any better than any other plan that was advanced.

Along with the constitutional problems that we have, it is obvious that some provinces are going to have lower constituency populations than others. With such a regional country, two huge provinces in the centre and the smaller ones at the extremities, it is a difficult thing to balance.

In an over-all redistribution some time in the future, I suppose one would have to look at reforming the Senate, perhaps make it elected like the American senate. This might remove some of the inequities and we might get closer to the theoretical ideal of representation by population.

[Interprétation]

changer les limites des circonscriptions électorales. Je pense qu'il nous faut respecter le principe selon lequel la délimitation des circonscriptions électorales est une affaire non partisane, autrement on va se retrouver dans la situation qui a existé avant la mise en application de la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, lorsque les limites des circonscriptions électorales étaient déterminées par les députés eux-mêmes, ce qui ne fut pas une solution heureuse.

Je dois cependant admettre que les députés connaissent assez bien leur circonscription, et les commissaires devraient leur prêter l'oreille un peu plus souvent que par le passé. De fait, je songe à un cas qui m'a beaucoup inquiété. Un député était fort content la première fois qu'il a vu la carte électorale, et il a décidé de ne pas faire de représentations. Il était cependant horrifié de découvrir que les commissaires avaient accepté les conseils de quelqu'un d'autre et ils avaient changé les délimitations de la circonscription d'une façon qui ne convenait pas du tout au député. Il n'a pas eu l'occasion de faire ses représentations, et il a perdu l'occasion d'exercer une influence dans l'affaire.

Cependant, je suis d'avis que nous devrions essayer de nous concentrer sur la question dont nous sommes saisis, c'est-à-dire sur le nombre de sièges par province. Il se peut que nous puissions améliorer les procédures d'une manière ou d'une autre, mais si nous nous arrêtons pour essayer d'établir de nouvelles mesures législatives dans le cadre de la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, lesquelles mesures seraient plus acceptables à la majorité des députés à la Chambre, je crains fort qu'il ne faille des semaines et des mois pour accomplir notre travail.

**Le président:** Monsieur Ritchie.

**M. Ritchie:** Je dois dire que M. Reid m'a conseillé avant de téléphoner Ottawa. Je suis d'avis que le gouvernement devrait introduire des mesures législatives, puisqu'ils ont maintenant une majorité. Ils ont choisi la méthode amalgam et ils ont fait savoir qu'ils l'introduiraient, ce qui nous donne l'occasion d'en discuter les mérites. Nous avons un problème avec la façon d'effectuer cette répartition, puisqu'il y a 264 opinions différentes quant à la façon de procéder. Le système comprend de nombreuses inégalités de toute manière. Le système dans lequel un député n'a qu'un vote ne peut pas manquer d'être arbitraire. J'ai proposé une idée moi-même la dernière fois pour limiter la croissance de la Chambre. Je ne sais pas si elle était meilleure que les autres.

Il est évident que certaines provinces vont avoir des populations moins élevées dans les circonscriptions que d'autres, ce qui est un problème qui s'ajoute à nos difficultés constitutionnelles. Il est difficile d'arriver à un équilibre juste et équitable dans un pays qui a deux provinces énormes au milieu et des provinces plus petites aux extrémités.

Si on songe à un projet de répartition générale à effectuer dans l'avenir, je suppose qu'il nous faudrait songer à refaire le Sénat, pour en faire une institution un peu comme le Sénat américain, dont les membres sont élus. Cela supprimerait peut-être quelques unes des inégalités, et on s'approcherait davantage de l'idéal de la représentation selon la population.